# Descriptif cours vélo famille

**Samedi 27 avril 2024 -9h-12h30 – Cour d’école CO, Pré-des-sœurs, St-Romain, Ayent**

Contrôle des vélos dès 8h30.

## Niveau A : "En milieu protégé”

Les exercices en milieu protégé permettent l'acquisition des connaissances de base et d’aisance dans l'utilisation du véhicule (freinage, aller tout droit et tourner).

Pour les enfants dès 6 ans accompagnés par un adulte.

## Niveau B : "Premières sorties”

Les exercices, effectués en milieu protégé et dans des rues de quartier, permettent de mettre en pratique les règles de la circulation et d’adopter le comportement approprié dans un trafic urbain peu dense. Il s'agit en particulier d’apprendre les distances à garder, la manière correcte de faire un signe de la main et d’obliquer.

Pour les enfants dès 7 ans accompagnés par un adulte.

## Coût :

* CHF 40.- pour un enfant et la personne qui l'accompagne,
* CHF 50.- à partir de deux enfants.

Les membres de PRO VELO et de Swiss Cycling bénéficient d’une réduction de 20 francs sur les frais d’inscription. Avec la CarteCulture, le tarif est le suivant pour tous les cours : 20 francs pour un enfant, 30 francs à partir de deux enfants (personne accompagnante incluse). Le rabais est remboursé sur place le jour du cours sur présentation de la confirmation d’inscription et de la carte de membre correspondante. Les réductions ne sont pas cumulables.

# Descriptif cours vélo électrique

**Samedi 27 avril 2024 -9h-12h30 – Cour d’école CO, Pré-des-sœurs, St-Romain, Ayent**

Contrôle des vélos dès 8h30.

## Niveau C : “Cours cycliste VAE”

Vous apprenez à piloter en toute sécurité un vélo à assistance électrique, grâce à un apport théorique et des exercices pratiques. Des conseils vous sont prodigués pour l'entretien et la réparation de votre VAE.

Pour adultes et adolescents à partir de 14 ans (uniquement avec permis cyclo pour les 14-16 ans).

Possibilité de réaliser le trajet Ayent-Sion aller-retour, mais le programme peut changer selon les attentes des participants.

## Coût :

* CHF 40.- par participant dès 16 ans,
* CHF 50.- par ménage (couple, famille).

Les membres de PRO VELO et de Swiss Cycling bénéficient d’une réduction de 20 francs sur les frais d’inscription. Avec la CarteCulture, le tarif est le suivant pour tous les cours : 20 francs pour un enfant, 30 francs à partir de deux enfants (personne accompagnante incluse). Le rabais est remboursé sur place le jour du cours sur présentation de la confirmation d’inscription et de la carte de membre correspondante. Les réductions ne sont pas cumulables.

# Formulaire d’inscription pour cours vélo 27 avril 2024

Délai inscription 19 avril 2024

|  |
| --- |
| **Participant** |
| Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Prénom :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Adresse :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Date de naissance :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Numéro téléphone :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Mail :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
|  |
| **Contrôle technique vélo : dès 8h30** |
| [ ]  oui [ ]  non*Le contrôle technique n’est pas une réparation de vélo, mais un service. Le vélo doit être en état de marche pour participer au cours.* |
|  |
| **Cours vélo famille : 9h-12h30** |
| [ ]  Nom, prénom (si adulte supplémentaire) :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| [ ]  Nom, prénom, date naissance enfant 1 :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| [ ]  Nom, prénom, date naissance enfant 2 :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| [ ]  Nom, prénom, date naissance enfant 3 :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
|  |
| **Cours vélo électrique : 9h-12h30** |
| Location d’un vélo électrique (aux frais du participant) :[ ]  Oui Taille du participant en cm :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.[ ]  Non |
| Attentes personnelles du cours :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

**A ENVOYER CETTE PAGE PAR MAIL À** **info@ayent.ch****.**

**Conditions de participation :**

Frais d’inscription

Les frais d’inscription s'élèvent à 40.- par enfant, 50.- dès 2 enfants (adultes compris). Pour le cours VAE, la finance d'inscription est de 40.-, 50.- dès 2 personnes (familles). Les membres de PRO VELO et de Swiss Cycling bénéficient d’une réduction de 20 francs sur les frais d’inscription. Avec la CarteCulture, le tarif est le suivant pour tous les cours : 20 francs pour un enfant, 30 francs à partir de deux enfants (personne accompagnante incluse). Le rabais est remboursé sur place le jour du cours sur présentation de la quittance de paiement et de la carte de membre correspondante. Les réductions ne sont pas cumulables.

**Responsabilité des participants / Port du casque obligatoire**:
Pour les parties des cours qui se déroulent sur la voie publique, il convient d’apporter un vélo ou un vélo électrique **apte à circuler**. Les participant·es sont responsables du bon état de leur vélo ou vélo électrique et de son aptitude à circuler. Il revient aux propriétaires de vélos électriques de s’assurer que seules des personnes autorisées conduisent leur véhicule. Les enfants sont admis aux différents cours à partir d’un âge défini. L’âge minimum applicable est communiqué au moment de l’inscription au cours. Pour les trajets sur la voie publique, le FSR **impose le port du casque**. Les participant·es doivent porter des vêtements et des chaussures adaptées aux conditions météorologiques du jour. Dans le cours famille, les enfants doivent être accompagnés par un·e adulte. Dans les cours vélo électrique, un vélo ou un vélo électrique est requis pour les participant·es.

La participation est ouverte à toutes les personnes qui remplissent les présentes conditions. Les prérequis des cours varient selon le niveau du cours concerné. Ils sont énoncés dans la description des cours.

**Exécution / Attribution des places de cours**:
Les places sont attribuées dans l’ordre des inscriptions reçues. L’inscription au cours est obligatoire. En cas de désistement, le règlement de l’association régionale PRO VELO qui organise le cours s’applique pour le remboursement des frais d’inscription. Si l’impossibilité de suivre des parties du cours est liée à l’inaptitude à circuler d’un vélo ou d’un vélo électrique, aucun remboursement n’est consenti. PRO VELO se réserve le droit de facturer des frais en cas de modification de l’inscription ou de non-paiement d’un cours.

Si le nombre de participant·es est insuffisant, PRO VELO se réserve le droit d’annuler un cours. Il en va de même en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple en cas de pandémie. Dans ce cas, les montants déjà versés sont intégralement remboursés ou, selon accord, reportés sur un autre cours. Les cours ont en principe lieu par tous les temps. Dans des cas exceptionnels, les cours peuvent être annulés après information de l’ensemble des participant·es. Les organisateurs se réservent le droit d’exclure à tout moment des participant·es qui perturbent le bon déroulement du cours.

**Assurance accident / Responsabilité civile**:
Il est de la responsabilité des participant·es d’être couvert·es par une **assurance accident**. Conformément aux exigences imposées par le FSR aux organisateurs de cours, PRO VELO dispose d’une assurance responsabilité civile pour les moniteur·trices de cours. PRO VELO n’est pas responsable des événements qui se produisent dans l’environnement du site de cours ou sur la voie publique. PRO VELO ne peut être tenu responsable du vol ou de la perte d’objets. Pour le reste, les règles de l’organisateur local/régional de cours PRO VELO s’appliquent. Ces dispositions sont communiquées pendant le cours. Les conditions de participation sont susceptibles d’être modifiées.

**Contact en cas de questions**
Pour toute question, veuillez vous adresser à info@pro-velo-valais.ch ou au service technique de la commune d’Ayent à info@ayent.ch .